

Annexe 1 – Grille d'évaluation

Pourquoi une évaluation ?

Le premier objet de l'évaluation est d'analyser les actions conduites pour mieux orienter les actions à venir. Elle permet **de dégager des pistes de réflexion, des orientations possibles** mais ne détermine ni les objectifs, ni les stratégies, ni les actions à conduire ou à mettre en place dans l'avenir.

Elle permet également d'informer les différents partenaires impliqués dans le projet et d'échanger.

L'évaluation donne, en particulier aux groupes de base, une opportunité de rencontrer l'ensemble des intervenants dans un cadre de concertation lors de la restitution des résultats.

Enfin, elle sert à contrôler les réalisations effectives des actions. Cette vérification peut également inclure un contrôle comptable et financier. Il est important de comprendre ici que la vérification renforce la fiabilité d'une relation de coopération qui ne peut être basée que sur la confiance.

Que recherche-t-on dans une évaluation ?

Évaluation	Indicateurs mesurés
Analyser les résultats du projet	Efficacité du projet (comparaison des objectifs par rapport aux résultats)
	Efficience (comparer les résultats aux moyens mis en œuvre, en particulier par rapport au coût des actions)
	Impact du projet (estimer les effets des actions par rapport à la situation de départ définie lors des études de faisabilité)
	Viabilité des actions conduites (estimer les chances des actions à se poursuivre de façon autonome)
	Stratégies d'intervention (vérifier si les stratégies mises en place ont été adaptées et efficaces)
	Participation et satisfaction des bénéficiaires (mesurer le niveau d'engagement des bénéficiaires et demander leur avis par rapport au projet en général et aux actions conduites).
Vérifier la destination des fonds du projet	Contrôle des différentes phases de réalisations pour confirmer leur existence
	Contrôle comptable et financier pour confirmer la bonne utilisation des financements alloués
Informers les différents partenaires sur la situation du projet	Une restitution des résultats de l'analyse doit être faite en présence des différents partenaires. Cette phase finale de l'évaluation permet de favoriser des échanges réciproques entre les différents intervenants.

Comment est conduite une évaluation ?

Pour qu'une évaluation puisse apporter tous les enseignements possibles, elle doit, d'une part être objective, et d'autre part se baser sur l'historique des actions pour mieux comprendre le développement et les logiques du projet.

Pour cela, il est préférable d'impliquer tout au long de ce processus des représentants des acteurs d'appui (ONG, collectivités locales,...), des bénéficiaires, et surtout d'une personne entièrement extérieure compétente dans la méthodologie de l'évaluation qui apportera une certaine objectivité.

Pour conduire une telle démarche, il est indispensable que chaque personne impliquée directement s'engage à être la plus objective possible. Une évaluation n'est pas un procès mais un constat de situations et d'événements indispensable pour améliorer les actions à venir.

SOURCE: GUIDE DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT - MODALITÉS D'INTERVENTION POUR LES ACTEURS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET NON GOUVERNEMENTALE: COLLECTIVITES TERRITORIALES ET SYNDICATS DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT - DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT

[HTTPS://WWW.DIPLOMATIE.GOUV.FR/IMG/PDF/744_EAU_ET_ASSAINIS-2_CLE4D4C6A.PDF](https://www.diplomatie.gouv.fr/img/pdf/744_EAU_ET_ASSAINIS-2_CLE4D4C6A.PDF)

